



FFT – FFBT numéro 0167017

Agrément ministériel 67S405

STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH

Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51

Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25

Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79.71.74

MITTELHEISSER René responsable relations extérieur 21 rue du Dôme 67530 BOERSCH 06,09,48,31,06,

Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>



Compte rendu AG 28-09-2024

Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2024 et Réunion de la Direction

Le Président, Mr MITTELHEISSER Thomas, a ouvert l'Assemblée Générale à 14h10 par un mot de bienvenu aux 54 membres présents.

Divers membres absents sont excusés. Mr HILONGIN Guy, Mr ECKERT Jean- Gabriel, Mr BOUTET Alain

Mr GERBERT Alfred.

Il est à noter la présence de Monsieur Riesterer Joël Adjoint au Maire et responsable association de la commune de Boersch.

Rapport moral :

Pour son rapport moral, le Président adresse tout d'abord ses remerciements aux membres présents en ce jour d'assemblée générale, ainsi que les bénévoles de l'association Mr Alfred et Mr André pour les différents petits travaux qu'ils ont effectués cette saison. Ainsi que de Thomas et Théo d'avoir pu gérer les ouvertures du Bal-trap ainsi que du club house,

Le président remercie chaleureusement le propriétaire de notre terrain, M. Blank Eddy, pour ses interventions lors des divers intempéries (gel, tempêtes), surtout pour l'enlèvement des arbres tombés sur nos installations.

Enfin, des remerciements vont à M HENNY Pierre pour un don de 100 euros au club.

Le président rappelle la marche à suivre concernant le Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir sportif annuel obligatoire pour l'obtention de la licence FF Tir.

Rappel des diverses formalités administratives incombant aux membres :

L'importance d'être à jour dans les formalités administratives est rappelée et les dates limites de souscription des licences et cartes de membre sont données.

Chaque membre doit avoir créé son compte sur le site EDEN, avec une adresse mail et une adresse postale valable, une photo d'identité à télécharger, ainsi que le certificat médical, dont le modèle est disponible sur le site du club, dûment complété par le médecin et à télécharger sur le site EDEN.

Toute la procédure est détaillée sur le site du club (<https://www.pas-de-tir-boersch.fr/>) et intitulée FF Tir informations aux licenciés IMPORTANT.

En cas de problèmes, les membres concernés peuvent s'adresser au président ou au secrétaire pour les aider.

Il est important d'avoir à l'esprit que sans licence, vous n'êtes plus assurés et donc plus autorisés à utiliser nos installations. De plus, en cas de contrôle de gendarmerie, par exemple, c'est la confiscation immédiate de vos armes, une détention ne pouvant être valide sans licence à jour. Aussi le président rappelle le port obligatoire et visible de la licence sur les Pas de Tir, tout membre devant être vigilant sur ce point et ne pas hésiter à en faire la promotion.

Concernant le coût de la licence et de la carte de membre : Une pénalité sera appliquée aux retardataires pour le paiement de la carte de membre, elle s'ajoutera aux 10% additionnels réclamés par la FF Tir sur la licence, soit un total de 190€. Cette mesure sera appliquée à partir du 1^{er} samedi suivant l'assemblée générale qui se tient le dernier samedi de septembre.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405



STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH

Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51

Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25

Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79.71.74

MITTELHEISSER René responsable relations extérieur 21 rue du Dôme 67530 BOERSCH 06,09,48,31,06,

Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Il est à noter que le montant de la licence FF Tir peut éventuellement augmenter, cette décision étant prise lors de l'assemblée générale de la Ligue de Tir d'Alsace prévue le 19 novembre 2024. Le montant de la carte de membre du club reste inchangé.

Il est aussi rappelé que le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir sportif pour la saison 2024-2025 est obligatoire. A défaut, l'assurance allant avec la licence FF Tir n'est pas acquise, avec tout ce que vous pouvez imaginer en cas d'accident ! Aussi, des contrôles inopinés des licences sont susceptibles d'être réalisés par les membres de la direction.

Il n'y a plus de séances de tir contrôlé : le carnet de tir est abrogé depuis le 1^{er} juillet 2020, sauf pour les nouveaux membres en demande d'une première détention.

Cependant, il vous sera possible de vous faire enregistrer lors de vos séances de tir.

Sont donc habilités à l'enregistrement de ces séances :

M MITTELHEISSER René, M MITTELHEISSER Thomas, M RAUCH Thomas ainsi que M ECKERT Jean-Gabriel.

Assemblée Générale 2023: lecture étant faite, le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2023 lu par Mr MITTELHEISSER René est approuvé à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

Bilan financier : les résultats économiques de l'activité de l'exercice 2023-2024 présenté par le Trésorier Monsieur Arnaud BENTZ.

L'année passée a été une année calme concernant l'entretien (environ 1 900 €).

Les différents postes de charges et de produits sont commentés :

Pour la saison 2023-2024 :

- Les produits totalisaient 34 027 euros.
- Les charges étaient de 31 619 euros.
- La trésorerie disponible est ainsi en hausse de 2408 euros et la réserve pour remise en état à restitution est dotée pour cette année de 5 000 euros. Cette réserve totalise donc 25 000 euros à la fin de cette saison.

Budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 :

La stabilité du nombre de membres et la maîtrise des frais de fonctionnement du club permettent de proposer un budget de dépenses de 30 750 euros, incluant 5 000 euros de réserve de remise en état à restitution, ainsi que 3 000 euros pour l'entretien des installations. Les recettes attendues de 30 301 euros permettraient alors un solde des opérations de 1151 euros.

Travaux et achats prévus cette saison :

Une journée de travail est arrêtée pour le samedi 26 octobre 2024, si les conditions le permettent.

Inscription pour cette journée sur tirboersch@gmail.com; un mail sera envoyé courant semaine 41 avec le matériel nécessaire aux membres inscrits à cette journée de travail.

- Mise en place d'un support amovible pour le tir à 10m
- Entretien espace vert (mauvaises herbes et autres déchets des installations en général).
- Changer câble rameneur 50m
- remise en état de la structure des toilettes + pose de panneaux
- Mise en place d'un caisson en aluminium fabriqué par FORTAL
- Nettoyage du 50m



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405



STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH
Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79.71.74
MITTELHEISSER René responsable relations extérieur 21 rue du Dôme 67530 BOERSCH 06,09,48,31,06,
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Comme d'habitude, les dates des journées de travail seront affichées sur le site du club (<http://www.pas-de-tir-boersch.fr>).

L'entretien des installations n'étant pas limité aux dates de travaux, il va de soi qu'avant de quitter nos installations, il faut laisser le poste de tir dans l'état dans lequel on veut le trouver en arrivant, c'est-à-dire propre (douilles et vieilles cibles sont à jeter dans les conteneurs adéquats).

Quitus financier :

La parole est ensuite donnée aux réviseurs aux comptes, M. Daniel JUNGER et Monsieur Guy HILDWEIN qui résument les contrôles et vérifications effectués et concluent à une bonne tenue de la comptabilité. Quitus est alors donné au Trésorier pour les comptes des exercices 2023-2024 à l'unanimité des membres présents.

Les Vérificateurs aux comptes : pour les années 2021 à 2026

Le mandat est de 5 ans, conformément à l'article 20 de nos statuts

Monsieur Daniel JUNGER, Retraité, demeurant 20 rue A. Schweitzer 67870 BISCHOFFSHEIM.

Monsieur Guy HILDWEIN, Retraité, demeurant 27 rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

Election de la Direction : Comme décidé lors de l'assemblée générale du 19 février 2011, la Direction est renouvelée par tiers sortant tous les ans.

Les membres sortants de la Direction sont :

M. BENTZ Arnaud Trésorier du Pas de tir

M. LOTZER Francis responsable 50m

M. MITTELHEISSER René relations extérieur

M. FRANTZ Olivier assesseur

Se présentent ou se représentent :

M BENTZ Arnaud, M. LOTZER Francis, M MITTELHEISSER René, M. FRANTZ Olivier.

M.BENTZ Arnaud, M. MITTELHEISSER René, M. FRANTZ Olivier, M. LOTZER Francis, élus, à l'unanimité des membres présents, par vote à mains levées.

A la suite de ces élections, la nouvelle Direction s'est réunie à part pour l'attribution des fonctions de chacun.

Tous les postes de la Direction sont reconduits, les candidats sortant étant réélus et nommés à leur poste précédent.

COMPOSITION DE LA DIRECTION ELUE le 30 septembre 2023

Président :

M. MITTELHEISSER Thomas, Agent de Maintenance, demeurant 21 rue du Dôme 67530 BOERSCH
Né le 23 juin 1983 à OBERNAI réélu, de nationalité Française

Vice-président

M.STEGER Clément, retraité, demeurant 14, rue du maréchal Leclerc 67870 GRIESHEIM près
MOLSHEIM Né le 01 octobre 1957 à ROSHEIM de nationalité Française

Trésorier :

M. BENTZ Arnaud, Directeur Financier, demeurant 30a route de Boersch 67210 OBERNAI
Né le 23 mai 1966 à STRASBOURG de nationalité Française



FFT – FFBT numéro 0167017

Agrément ministériel 67S405

Homologation FFtir N° 3368 du 12 juin 2013

STAND : route de Grendelbruch 67530 BOERSCH

Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 03.88.95.84.40

Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'école 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25

Trésorier : Bentz Arnaud 39 boulevard d'Europe 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88

Relations extérieur MITTELHEISSER René 21, rue du Dôme 67530 BOERSCH 06.09.48.31.06.

Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Secrétaire

M. Eckert Jean-Gabriel, retraité, demeurant 8, place de l'Ecole 67117 DOSSENHEIM-KOCHERSBERG né le 14 octobre 1959 à STRASBOURG de nationalité française

Responsable des relations extérieur

M. MITTELHEISSER René, demeurant 21, rue du Dôme 67530 BOERSCH retraité de nationalité Française

ASSESEURS

M. LOTZER Francis de nationalité Française, 8 cour féodal 67870 BISCHOFFSHEIM

M. FRANTZ Olivier de nationalité Française, 18A rue de Kogenheim 67230 SERMERSHEIM

M. OHRESSER Gilbert de nationalité Française, 6 rte de Rosheim 67530 BOERSCH

M. RAUCH Thomas de nationalité Française, 8 rue Andersen 67870 BISCHOFFSHEIM

M. BENTZ Hervé de nationalité Française, 59 rue du Général De Gaulle 67880 INNENHEIM

M. SCHMITT Ludovic de nationalité Française, 13 rue de Beaumont du Périgord 67860 RHINAU

M. STISY Olivier de nationalité Française, 29 rue du Cygne 67600 HILSENHEIM

M. NORTH André de nationalité Française, 3 rue Jaegerhof 67120 ALTORF

Personne morale : Mme le Maire de la ville de BOERSCH ou toute personne par elle mandatée.

Vérificateurs aux comptes pour les années 2021 à 2026

M. JUNGER Daniel, retraité demeurant 20 rue Albert Schweitzer 67870 BISCHOFFSHEIM

M. HILDWEIN Guy, retraité demeurant 27 rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

Un bilan est ensuite fait sur les différentes activités.

Concernant le Ball-Trap aucune trêve hivernale pour le ball-trap n'est prévue entre le 1er décembre et le 1er mars les activités continueront donc pendant l'hiver tant que la météo le permette.

Un calendrier des jours fériés pour l'année 2025 sera prochainement mis en ligne sur le site du club.

Le président détaille la procédure pour le renouvellement de la licence FFTIR.

Tous les thèmes à l'ordre du jour ayant été débattus, l'Assemblée Générale Ordinaire est close vers 16h20 par le Président avant d'offrir le verre de l'amitié aux membres présents.

Le Président
Thomas MITTELHEISSER

Le secrétaire par intérim
René MITTELHEISSER